

Collectif des précaires de la Recherche de Montpellier
precairesdelarecherchemtp@gmail.com

Madame Geneviève FIORASO
Ministre de l'Enseignement
Supérieur et de la Recherche
1, rue Descartes
75231 PARIS Cedex 05

Lettre ouverte à Geneviève FIORASO, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Copie à : M. Fuchs, Président du CNRS

Copie à : M. Syrota, Président de l'INSERM

Copie à : M. François Houllier, Président de l'INRA

Copie à : Mme Gibello, Déléguée Régionale du CNRS DR13

Copie à : M. Houzel, Conseil Social

Copie à : M. Cavallé, Délégué Régional Languedoc Roussillon de l'INSERM

A Montpellier, le 18 septembre 2012

Madame la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche,

Nous nous adressons à vous pour la troisième fois au sujet du cruel problème auquel est confrontée actuellement la recherche publique française.

Nous vous avons déjà interpellée au début de l'été, sur la situation alarmante des agents non-titulaires de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, qui représentent 25 % des agents des universités et plus encore dans les organismes de recherche.

Ces organismes multiplient les non-renouvellements de contrats.

Qu'il s'agisse de non-renouvellements de contrats à titre préventif pour éviter des titularisations (loi Sauvadet) ou pour éviter de créer des droits à la CDIisation ou bien d'une volonté plus ou moins dissimulée de diminuer la masse salariale dans le cadre de budgets globaux contraints, une grande partie du personnel précaire travaillant dans nos laboratoires se retrouve *de facto* au chômage, et ce nombre ne va cesser de croître dans les mois à venir. En conséquence, la charge de travail devra se reporter sur les personnels en poste ou sur de nouveaux CDD recrutés par les établissements pour poursuivre leurs projets de recherche (qui, à leur tour, se verront refuser un renouvellement de leur contrat).

Cette situation absurde constitue un véritable gâchis de personnel hautement qualifié, préjudiciable pour la recherche publique française et sa compétitivité à l'échelle internationale.

Le maintien d'une recherche publique de qualité ne pourra se faire sans un réel changement dans la politique d'emploi de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Forts de ce constat, nous voulons en premier lieu une augmentation significative du nombre de postes aux concours dans toutes les catégories. Et dans l'attente de mesures concrètes concernant l'emploi scientifique statutaire, nous souhaitons vous alerter sur l'urgente nécessité de résoudre le problème du non-renouvellement des contrats des personnels non-titulaires occupant des emplois précaires (mais sur des postes/fonctions pérennes).

L'absence de réponse de votre part nous laisse dans le plus grand désarroi. Votre silence est incompréhensible eu

égard aux promesses faites par Monsieur François Hollande lors de sa campagne présidentielle.

Veillez recevoir, Madame la Ministre, l'expression de nos sentiments distingués et de notre attachement à la recherche publique française.

Le comité des Précaires de la Recherche de Montpellier

Avec le soutien des syndicats:

CGT (SNTRS (CNRS) – INRA – UM2 – Irstea – CIRAD - UM1) , FSU (SNCS – SNESup), Sud (Recherche EPST, Education), SLR, Sgen-CFDT-Recherche-EPST, UNSA Recherche, STREM-Sgen-Cfdt IRD

Et de Sauvons la Recherche

Afin de nous faire entendre, nous appelons à un grand rassemblement le Jeudi 04 Octobre à 14h sur la place de la Comédie. Rendez-vous est fixé devant l'office du tourisme à 14h pour un défilé vers la préfecture où une délégation sera reçue pour remettre cette lettre à la ministre.

Venez nombreux, il en va de l'avenir de beaucoup d'entre nous !